



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/032
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Quai de Gironde sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5111 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de tracteurs routiers et remorques poids-lourds.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société JPL & ASSOCIES, 58 rue du Bassin – 76760 YERVILLE, SIREN n° 383 796 638 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société JPL & ASSOCIES ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-054 portant sur la dépendance susvisée le 30/08/2019.

Description de la dépendance : Une parcelle de terre-plein d'une superficie de 2 730 m²
Durée de la convention : 18 mois à compter du 01/07/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **06/09/2019**